

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement d'Arras
Canton d'Arras Nord

n°2024/02/10

Date de convocation L'an deux mil vingt quatre
20 février 2024 le **LUNDI 26 FEVRIER 2024** à 18 Heures 00
le **CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la
Date d'affichage présidence de Monsieur Alain CAYET, Maire.
20 février 2024

Nombre de conseillers **Etaient présents :**
Exercice : 26 Monsieur Alain CAYET – Monsieur Guy BRAS – Madame Marie-Antoinette DESHORTIES -
Présents : 17 Monsieur Jean-Pierre CHARTREZ - Madame Anne-Caroline RATAJCZAK –
Votants : 20 Monsieur Stéphane FOURNIER – Madame Ghislaine VALENTE – Monsieur Marc SERRA -
Madame Sophie LOPEZ - Monsieur Fouad AJARRAY - Madame Yveline LOURDEL -
Monsieur Yves RAOULT – Madame Micheline LAURENT - Madame Martine DUQUESNOY –
Monsieur Patrick BRUGUET – Madame Corinne DOLLE – Monsieur Olivier QUIGNON

Excusés :

Madame Christelle LEBAS qui donne procuration à Monsieur Guy BRAS
Madame Astrid SAVARY qui donne procuration à Monsieur Alain CAYET
Monsieur Thierry IMBERT qui donne procuration à Stéphane FOURNIER

Madame Chantal DECOCQ
Monsieur Philippe LEFEBVRE
Madame Audrey TISON
Monsieur Jean-Claude NOEL
Monsieur Hubert CHIVET
Madame Sandrine SERGEANT

CB **Secrétaire de séance :**
Monsieur Patrick BRUGUET

Objet : Appel à projet Réseau d'Ecoute et d'Aide et d'Accompagnement des Parents 2024 (REAAP)

Monsieur le Maire expose,

Dans le cadre de sa politique « Parentalité », la Caisse d'Allocations Familiales du Pas-De-Calais renouvelle pour 2024 son appel à projet afin de soutenir et développer des actions qui visent à aider et conforter les parents dans leur rôle éducatif.

Les financements alloués s'inscrivent dans le dispositif Réseau d'Écoute et d'Aide et d'Accompagnement des Parents (REAAP). A ce titre, un budget annuel est alloué par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) à la Caisse d'Allocations Familiales du Pas-De-Calais.

Les actions menées au Centre Social Chanteclair orientent l'implication des parents notamment lors de temps à destination des familles (Familles aux fourneaux, Le sport n'a pas d'âge, Parenthèse Familiale...)

Le contexte est propice aux échanges et le parent prend sa place, partage, écoute et est accompagné dans ses fonctions parentales. Le projet répondra à divers enjeux :

- Apporter un soutien aux parents dans l'exercice de leur rôle éducatif,
- Encourager les moments d'échange et de partage entre parents,
- Faciliter la socialisation tant des parents que des enfants,
- Promouvoir la mixité sociale,
- Renforcer le lien entre les parents et les enfants,
- Reconnaître et valoriser les compétences, connaissance et contribution des parents,
- Élargir le partenariat visant à soutenir et enrichir la parentalité.

A ce titre il vous est proposé d'autoriser Monsieur le Maire :

- à solliciter auprès des services de la CAF du Pas-De-Calais la demande de subvention REAAP 2024 pour un montant de 11 000 €,
- à signer toutes pièces administratives nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Après délibération, le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, les propositions de Monsieur le Maire.

Certifié exécutoire
Transmis en préfecture
Saint Nicolas Lez Arras,
Le 27 février 2024
Le Maire,
Alain CAYET.

